

TRAITÉ DU DROIT DE L'INSOLVABILITÉ



Format:Livre

Date de parution:2019-11-01

Prix:399.00

[Cliquez ici pour plus de détails.](#)

[Cliquez ici pour acheter ce livre.](#)

Vingt ans après les réformes de 1997, le droit de l'insolvabilité se trouve à nouveau bouleversé. À l'occasion de la compilation des lois sur les faillites et sur la continuité des entreprises dans le livre XX du Code de droit économique par la loi du 11 août 2017, des innovations marquantes y ont été apportées. Parmi celles-ci figurent l'extension considérable de son champ d'application, la numérisation de la procédure et la concrétisation d'une seconde chance pour le failli ; d'autres modifications, qui visent à simplifier la procédure et à en clarifier certains aspects, méritent aussi de retenir l'attention. La matière n'est cependant pas simple : d'aucuns considèrent que cette nouvelle réforme est autre chose qu'un prétexte à l'avenir incertain et les controverses qu'elle suscite abondent déjà ! La matière est autant plus complexe que son évolution n'est pas que le fruit de la loi précitée. D'autres réformes ont bousculé tout autant : en droit civil, la loi du 11 juillet 2013 sur les sûretés mobilières ; en droit économique, la loi du 15 avril 2018 portant réforme du droit de l'entreprise et celle du 23 mars 2019 introduisant le Code des sociétés et des associations ; en droit social, les changements en matière de droits des travailleurs en cas de fermeture de leur entreprise, consécutive à la loi du 23 décembre 2013 concernant l'introduction d'un statut unique entre ouvriers et employés et à la loi du 11 juillet 2006 modifiant la réglementation relative à l'intervention du Fonds d'indemnisation ; en droit judiciaire, les lois pot-pourri ; en droit fiscal, parmi de très nombreuses autres dispositions légales ou réglementaires, la loi du 26 novembre 2018 modifiant le Code de la TVA en ce qui concerne l'automatisation du titre exécutoire et surtout celle du 13 avril 2019 introduisant le nouveau Code du recouvrement amiable et forcé des créances fiscales et non fiscales ; en droit pénal, la loi du 11 juillet 2018 relative à la responsabilité pénale des personnes morales ; en droit européen, le règlement insolvabilité 2015/848 du 20 mai 2015 et la directive du 6 juin 2019 relative aux cadres de restructuration préventifs, à la seconde chance et aux mesures à prendre pour augmenter l'efficacité des procédures en la matière.

Sâ€™y ajoute lâ€™activisme de la Cour de justice de lâ€™Union europ enne, dont vient encore de t moigner lâ€™arr t Plessers du 16 mai 2019 qui remet en cause lâ€™avenir du transfert d’entreprise sous autorit  de justice, celui de la Cour constitutionnelle, qui s’est  rig e en juge de lâ€™opportunit  de la loi, et celui de tous les juges du fond   la faveur de la multiplication des principes g n raux du droit hiss s   la hauteur des normes l gales. Toutes ces r formes et  volutions sont  voqu es dans ce Trait  qui offre   tous les juristes et professionnels comptables un outil indispensable, le seul   ne pas r sulter d’un travail collectif et   offrir ainsi la coh rence et lâ€™unit  de pens e tellement n cessaires pour lâ€™interpr te.